



Télématin se renouvelle... sans les salariés ?

Samedi 1^{er} mai, les salariés de France Télévisions ont appris par l'intermédiaire de la communication interne que l'émission « Télématin » se renouvellerait à la rentrée et sera proposée 7 jours sur 7, évoquant des évolutions éditoriales « importantes et structurantes ».

Certains salariés concernés directement par cette émission, nous ont fait part de leur étonnement de l'apprendre par ce biais plutôt que par leurs instances représentatives ou leur propre hiérarchie.

La CGT s'étonne de cette façon de traiter nos collègues qui se sentent exclus des discussions autour des émissions qu'ils contribuent pourtant à fabriquer au quotidien.

Quelles seront les conséquences de ces changements annoncés pour les collectifs dont il est question ici ? Quelles seront les conditions de cette réorganisation ? Quelles seront les nouvelles orientations éditoriales ? Qui les définira ?

Dans le contexte du projet de transfert vers FTV Studio des salariés travaillant sur les émissions historiques de nos chaînes, on peut légitimement s'interroger sur le contenu des cartons de la nouvelle formule de « Télématin ».

Rappelons que près de la moitié des 85 salariés concernés par le projet de transfert en cours de consultation travaille sur l'émission.

Quel sera, par exemple, le statut des nouveaux présentateurs qui seront amenés à relever « ce fantastique défi », « main dans la main avec les équipes de Francetv Studio » comme il est écrit dans le communiqué ? Auront-ils un contrat FTV SA ou se verront-ils proposer un contrat Francetv Studio ?

La CGT sera vigilante sur la suite de ce dossier très sensible et assure de son soutien les salariés concernés.

Paris le 4 mai 2021